



Arles, vendredi 26 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02752

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Inspection ou travaux subaquatiques (par scaphandriers)**Pont rails SNCF Donzère****S'annoncer par VHF (15 minutes avant de croiser le secteur des plongées (via Canal10)) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 30/05/2023 à 08:00 au 31/05/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : en journée**
 - o **Rhône**
entre les pk 174.530 (amont pont rail) et pk 174.600 (aval pont rail)

Respect de la signalisation en place (Pavillon Alpha) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 30/05/2023 à 08:00 au 31/05/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : en journée**
 - o **Rhône**
entre les pk 174.530 (amont pont rail) et pk 174.600 (aval pont rail) - Toute la largeur de la voie

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 30/05/2023 à 08:00 au 31/05/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : en journée**
 - o **Rhône**
entre les pk 174.530 (amont pont rail) et pk 174.600 (aval pont rail) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

A l'occasion d'inspections subaquatiques sur toute la largeur du bief et sur 30 mètres en amont et aval de l'ouvrage (Pont rails SNCF) précité, une extrême vigilance est attendue des usagers de la voie d'eau qui s'annonceront au chantier 15 minutes avant de croiser la zone des plongées, ceci par VHF (canal 10) afin de prévenir de leur arrivée sur zone.

Coordonnée du chef d'équipe M. Thomas SCHMIDT : 07 61 41 65 40

L'embarcation de travail dotée d'un pavillon alpha libèrera le chenal pour sécuriser son personnel et ne causer aucune gêne à la navigation en transit.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

01/06/2023

Par délégation



Joseph VIOLLIN